AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Rue St-Jean prolongée - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE n° 178 - EDITION GRANDES CULTURES -

31 Octobre 1980

/ COLZA /

GROSSE ALTISE

Les cultures ne sont sensibles à ce ravageur que de la levée au stade deux feuilles vraies. Un traitement dirigé contre les adultes ne se justifie que lorsqu'on observe en moyenne au moins deux morsures par plante.

La situation dans notre région est actuellement la suivante :

Suite aux températures journalières relativement élevées de ces jours derniers, les captures notées dans les pièges ont considérablement augmenté, les circulations d'adultes dans les cultures sont importantes, les morsures sur plantes ont également évolué (le seuil de deux morsures par plante a été quelquefois atteint : région de VERFEIL (31), LAVAUR (81).)

Dans la majorité des cas, le stade de sensibilité au ravageur est dépassé (stade moyen : 5 à 6 feuilles). Toutefois, dans quelques situations (semis tardifs, levées échelonnées, ce qui est le cas dans plusieurs cultures de la Haute-Garonne en particulier) lorsque les plantes ont encore moins de 2 feuilles vraies et si le seuil d'intervention est atteint, *une intervention insecticide est justifiée.*

Utiliser l'un des produits ci-après, en pulvérisation :

- parathion à 250 g de matière active à l'hectare (nombreuses spécialités),
- cyperméthrine à 25 g de matière active à l'hectare (RIPCORD 5 à 0,5 l/ha).

LIMACES

Localement, on assiste à des attaques de limaces. En cas de nécessité (dommages importants), il convient d'utiliser des appâts granulés à base de :

- métaldehyde à raison de 15 à 30 kg/ha d'une des nombreuses spécialités à 5 %,
- mercaptodiméthur (MESUROL antilimace à 3 kg/ha).

PUCERONS CENDRES DU CHOU

Quelques colonies sont observées dans les cultures.

En raison du développement rapide de la végétation, les dégâts de ce ravageur sont insignifiants et une *intervention insecticide spécifique n'est pas justifiée.*

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.-
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.